



GUIDE D'ORIENTATION SUR LES INSTRUMENTS ET MÉCANISMES
NATIONAUX, REGIONAUX & INTERNATIONAUX DE PROTECTION
ET DE PROMOTION DES DROITS DE L'HOMME
& COMMUNICATION POLITIQUE.



tection des PVVIH, est spécifique quant aux groupes de personnes les plus exposées et à risque du VIH et dont les MSG. La Commission Nationale des Droits de l'Homme du Congo traite les dossiers de manière générale.

4. GABON

Au Gabon, la Constitution consacre les principes de liberté, d'égalité et d'universalité des droits de l'homme. L'éducation au Gabon est un devoir pour l'État et un droit pour tous les citoyens. Tous les citoyens ont droit à une meilleure santé, à un emploi et à une formation suivant la même loi fondamentale. Le Code pénal de la loi de 2022 a dé penalisé l'homosexualité, renforçant ainsi la protection de la vie privée et des libertés individuelles.

Aucun Texte n'encadre la Trans identité. La prostitution et le proxénétisme sont prohibés par l'article 407 du Code pénal. Aucun texte n'est adopté en faveur des MSG dans les domaines de l'éducation, l'emploi, la formation professionnelle et la santé.

Un médiateur de la République a été institué par le décret n°1337/PR du 16 juillet 1992 portant création d'un Médiateur de la République et le décret n°1887/PR du 29 octobre 1992 fixant le traitement du Médiateur de la République, la composition de son cabinet et déterminant les conditions de l'exercice de ses fonctions. Une Commission des droits de l'homme existe depuis la loi n° 001/2007 du 12 septembre 2007. Plusieurs OSC de défense des droits des MSG se déploient sur la scène nationale en conformité avec la loi n°030/62 du 10 décembre 1962 relative aux associations.

5. TCHAD

L'article 354 du Code pénal adopté le 12 décembre 2016 et en vigueur depuis 2017, dispose que quiconque aura des relations sexuelles avec des personnes du même sexe sera puni d'un emprisonnement de trois mois à deux ans et d'une amende de 50 000 à 500 000 francs. Avant la promulgation dudit code, le Tchad n'avait jamais criminalisé l'intimité sexuelle entre personnes de même sexe. Cependant, en 2017, le Tchad est devenu le dernier État à criminaliser les actes sexuels consensuels entre personnes de même sexe et constitue ainsi un exemple de régression juridique dans la région.

Un projet de loi antérieur, présenté et débattu en 2014, aurait imposé des peines sévères allant jusqu'à 20 ans d'emprisonnement pour les relations sexuelles consensuelles entre personnes de même sexe (conformément à un article 361 bis proposé). Les autorités avaient affirmé que la criminalisation des actes sexuels entre personnes

de même sexe visait à « protéger la famille et à se conformer aux normes de la société tchadienne. »

En septembre 2013, deux hommes s'apprêtant à célébrer symboliquement un mariage gay dans un bar à Abéché, ont été arrêtés par la police pour attentat à la pudeur et condamnés à deux ans de prison ferme (convertie en prison avec sursis en appel) et 50 000 Fcfa d'amende, provoquant un tollé dans la population, qui n'a pas digéré leur remise en liberté. Des groupes religieux, des associations de jeunes et de femmes se sont levés dans une pétition demandant aux autorités de châtier les homosexuels pour « acte ignoble et antireligieux ». Le Mouvement patriotique du Salut, parti présidentiel, a quant à lui prononcé la suspension de l'un de ses militants soupçonnés de complicité avec le couple gay. L'un des hommes aurait quitté le pays après avoir été libéré.

Le rapport sur les droits de l'homme du Département d'État américain a déclaré qu'il n'existe aucune organisation MSG connue dans le pays parce que « la plupart des individus étaient discrets à propos de ce sujet. » D'ailleurs aucun défenseur du Tchad n'a contribué à la collecte des données pour ce travail.

Madame Delwa Kassiré Coumakoye, ancienne Première ministre du Tchad et actuelle député, a expliqué que la réduction des peines pour les relations sexuelles entre personnes de même sexe était un « juste équilibre entre une opinion publique conservatrice et une communauté internationale intransigeante sur le sujet ». Elle a ajouté que « l'homosexualité est condamnée par toutes les religions. Nous n'avons pas à pardonner quelque chose que Dieu lui-même rejette, parce que les occidentaux l'ont dit. »

La Commission nationale des droits de l'homme du Tchad, rattachée au Cabinet du Premier ministre, est critiquée pour son manque de conformité avec les Principes de Paris. Des réformes constitutionnelles pour une CNDH indépendante sont en cours. Rien n'indique que la CNDH actuelle ait effectué un quelconque travail en matière d'orientation sexuelle ou d'identité de genre.

Le Tchad a voté en faveur de l'amendement visant à bloquer les ressources financières allouées pour les MSG aux Nations Unies. Lors de l'EPU 2018, le Tchad a noté (fonctionnellement rejeté) la seule recommandation sur les MSG qu'il a reçue. En 2018, le Groupe de travail sur la discrimination à l'égard des femmes en droit et en pratique lors de sa mission au Tchad, s'est dit préoccupé par le fait que « la culture du silence entourant... les femmes lesbiennes... les rend invisibles et plus susceptibles d'être victimes de violations des droits humains.

